

Le Président

Aux Confédérations Continentales
Aux Fédérations Nationales de Groupe 3 et 4

Envoyé par courriel uniquement

Aigle, le 1 novembre 2019
Réf: Présidence

Programme de Solidarité de l'UCI 2020

Chère Présidente, cher Président,

Le développement du cyclisme dans les pays émergents est un pilier central de la stratégie de l'UCI. Conformément à l'Agenda 2022, le Programme de Solidarité de l'UCI a été créé pour atteindre cet objectif important en soutenant les Confédérations Continentales et les Fédérations Nationales dans le développement du sport cycliste dans leurs régions et pays respectifs, dans un cadre structuré, durable et progressif.

Dans cette optique, j'ai le plaisir de vous informer que l'UCI accepte désormais les candidatures au Programme de Solidarité de l'UCI pour 2020. Toutes les informations relatives au Programme de Solidarité de l'UCI sont désormais disponibles sur [l'Extranet des Fédérations Nationales](#), sous la rubrique Développement / Programme de Solidarité. Elles comprennent un Guide Pratique du Programme de Solidarité de l'UCI, ainsi que les formulaires pour les trois piliers du programme, à savoir l'éducation, le matériel et le financement des projets spéciaux. Je vous encourage fortement à lire attentivement ces documents avant de compléter votre demande.

Le délai d'envoi des formulaires complétés pour cette première période du programme est fixé au **31 décembre 2019 à midi**. Le Service des Relations Internationales (internationalrelations@uci.ch) est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions ainsi que pour vous conseiller et vous guider dans la préparation de votre demande au Programme de Solidarité de l'UCI.

Au nom de l'UCI, je me réjouis d'ores et déjà de vous soutenir dans le développement du cyclisme dans vos régions et pays respectifs.

Je vous prie de recevoir, chère Présidente, cher Président, mes salutations les plus sincères.



David Lappartient
Président